

## **Communiqué de Damien CASTELAIN**

### **Président de la Métropole Européenne de Lille**

Les annonces du Président de la République conduisent la Métropole Européenne de Lille (MEL) à prendre ses responsabilités pour contribuer à endiguer la crise sanitaire qui frappe le pays.

Comme je l'ai annoncé dès hier, la MEL a mis sur pieds une série de mesures pour accompagner les métropolitains, les personnels médicaux et les entreprises du territoire pour surmonter efficacement et rapidement cette crise majeure.

Premièrement, la MEL a pris toutes les mesures internes pour assurer les missions et les prestations dont elle a la responsabilité directe. De même, elle veille, en lien avec ses opérateurs, à assurer la meilleure continuité de services, notamment en matière de transport public, de distribution d'eau potable et de collecte des déchets, compte-tenu des restrictions qui s'imposent désormais dans le pays, et en assurant la protection des usagers et des salariés.

Deuxièmement, dans un esprit de solidarité avec l'ensemble des personnels soignants, la MEL s'est mise en contact avec l'ensemble des centres hospitaliers de la métropole pour leur apporter l'aide matérielle et financière dont ils pourraient avoir besoin pour répondre aux conséquences d'une plus large diffusion du coronavirus Covid-19 parmi la population.

Troisièmement, s'inscrivant dans les prescriptions et recommandations fixées par le Président de la République, la MEL fermera, à partir de lundi et jusqu'à nouvel ordre, les sites dont elle assure la gestion : le musée de la Bataille de Fromelles et le Stadium de Villeneuve d'Ascq. L'ouverture des Espaces Naturels Métropolitains, prévue initialement à partir du 4 avril, est reportée.

La MEL a invité les responsables des sites dont elle est propriétaire à prendre les mesures qui s'imposent également dans ce contexte. En l'occurrence, le LAM, musée d'art moderne de Villeneuve d'Ascq, la piscine des Weppes et la patinoire Serge Charles de Wasquehal ferment également à partir de lundi.

Quatrièmement, la MEL engage une série de mesures pour, en priorité, préserver la trésorerie des entreprises, accompagner les acteurs économiques et réduire au maximum les effets de la crise sanitaire sur la croissance et l'emploi. Ainsi, la MEL a donc décidé huit premières mesures :

- Report de la perception de 6 mois du versement de la taxe de séjour métropolitaine des hôteliers qui le souhaiteraient ;
- Abondement du fonds de premier secours de la Région des Hauts-de-France au bénéfice du tourisme et de l'événementiel ;
- Suspension des versements de loyers des entreprises présentes dans les Ruches d'entreprises, au CETI et à Maisons de mode. Les Ruches de la MEL restent accessibles aux entreprises qui y sont installées ;
- Compensation des exonérations des loyers pratiqués dans les incubateurs accélérateurs pour les entreprises qui le demanderont : Euralimentaire, Eurasanté, Euratechnologies, Euramatériaux et Plaine Images ;
- Compensation des exonérations de loyer octroyées par la SEM Ville Renouvelée auprès des entreprises qu'elle héberge pour le compte de la MEL ;
- Augmentation des acomptes prévus aux entreprises dans le cadre de nos marchés publics ;
- Remise des pénalités en cas de retard sur l'exécution des chantiers ;
- Mobilisation par l'agence Hello Lille des acteurs du tourisme et de l'événementiel pour proposer un plan de relance de la filière dès le second semestre 2020.

Les services de la MEL suivent en permanence, et en lien avec les services de la préfecture et de l'agence régionale de santé, l'évolution de la crise sanitaire. En fonction des développements et des besoins constatés, d'autres mesures pourront être prises.

Dans ce contexte, la MEL insiste, auprès de ses habitants, pour l'application stricte des consignes rappelées hier par le Président de la République face à ce qui constitue « la plus grave crise sanitaire qu'a connue la France depuis un siècle », en particulier le respect des gestes barrières pour éviter la transmission du virus et limitation au strict nécessaire des déplacements, notamment en privilégiant le télétravail. La MEL appelle à la vigilance et à la solidarité dans cette épreuve que traverse notre pays.